



Destinataires : Producteurs de bananes  
du commerce équitable  
Membres du commerce équitable  
FLOCERT

Ricardo Guimaraes  
Chef de l'unité de tarification  
[r.guimaraes@fairtrade.net](mailto:r.guimaraes@fairtrade.net)

8 mars 2024

**Référence** : Valeurs mises à jour dans le document explicatif "Calcul des salaires de base dans le standard du commerce équitable pour les fruits frais, applicable uniquement aux entreprises de bananes".

Chers partenaires du commerce équitable,

L'Unité de tarification a publié le document explicatif "Calculer les salaires de base dans le Standard du Commerce Equitable pour les Fruits Frais, applicable uniquement pour les entreprises de bananes". La publication fournit des conseils pour la mise en œuvre de l'exigence 3.1.2 du [Standard pour les fruits frais](#) et reflète les valeurs mises à jour du salaire de référence net du commerce équitable et du salaire de base du commerce équitable au niveau de l'argent liquide à emporter. Le document explicatif est disponible sur notre site internet [ici](#).

Pour plus d'informations, veuillez contacter Jose Paredes à l'adresse suivante: [j.paredes@fairtrade.net](mailto:j.paredes@fairtrade.net)

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées,

Ricardo Guimaraes  
Chef de l'unité de tarification